



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ARDESS Occitanie du 1^{er} Octobre 2021

Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation : 96.

Nombre de présents ou représentés : 38.

Selon les statuts, le quorum est atteint pour valider les décisions votées lors de l'Assemblée Générale.

I. RAPPORT MORAL

➤ RAPPORT MORAL 2020 par Jacques VIEU, Président

Chers collègues,

Au moment de rédiger le rapport moral de l'année 2020/2021, je crois pouvoir dire que malgré cette crise sanitaire qui a durablement impacté nos pratiques professionnelles de terrain, notre résilience associative a bien fonctionné.

D'abord, afin que l'esprit de démocratie qui nous anime perdure, notamment à travers le déroulement de nos Conseils d'administration très décentralisés grâce ici à la possibilité de mixer les réunions programmées en distanciel/présentiel, **ensuite** pour que nos activités de formation ne soient ni freinées ni annulées mais simplement reportées, **enfin** pour que la déclinaison en actes de notre projet associatif 2021-2026 soit effective.

Certes, si l'animation des **Jeudis de l'ARDESS** en visioconférence n'était pas la panacée dans l'organisation de ces journées de formation, cela a permis néanmoins de poursuivre notre engagement au service de nos collègues Directeurs.

Si la crise sanitaire devait se poursuivre durant les prochains mois, il nous faudra toutefois réfléchir au format et à une nouvelle organisation de ces fameux Jeudis, qui doivent rester notre marque de fabrique.

Je disais l'an dernier, et pratiquement à la même date, une baisse constatée du nombre d'adhérents coïncidait curieusement avec l'ouverture de notre couverture associative aux huit nouveaux départements de l'ancienne Région Midi-Pyrénées.

Aujourd'hui, on peut se féliciter d'avoir voté en 2017 cette ouverture à la Région Occitanie toute entière. Est-il besoin aujourd'hui de rappeler l'intérêt d'organiser des manifestations en ex Midi-Pyrénées, au vu des inscriptions reçues pour notre **Journée régionale 2021** ?

Le Bureau s'est réuni autant que de besoin avec des déplacements *in situ*, que ce soit dans le Tarn ou l'Hérault, pour maintenir à la fois l'esprit corporatif mais également réfléchir, proposer et organiser plus largement les actions à venir :

- Tant en direction des départements où une certaine violence se manifestait dans la proximité des établissements sociaux et médico-sociaux,

ASSOCIATION REGIONALE DES DIRECTEURS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Siège Administratif : IME La Cigale – 250 Avenue Villard de Honnecourt 30900 Nîmes – Tél : 06 14 11 78 07 Fax : 04 66 28 82 69

Site : www.ardess.com

Mail : ardess.contact@gmail.com

Président : M. Jacques VIEU / Trésorier : M. Alain ROUQUIER / Secrétaire : M. Ludovic GRIMA

Membre fondateur de la fédération nationale des associations de directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux à but non lucratif (F.N.A.D.E.S.)



Association Régionale des Directeurs de l'Economie Sociale et Solidaire

- Tant pour nous associer aux protestations légitimes du Secteur face aux oublis inacceptables des personnels du social et du médico-social par le gouvernement, dans le règlement du « Ségur de la Santé », notamment,
- Tant pour créer de nouvelles synergies dans notre rapport aux partenariats susceptibles d'être recherchés, pour consolider matériellement notre développement.

Je le disais également le 09 Octobre 2020, de nombreuses actions menées tout au long de l'année ont été bénéfiques en termes de rayonnement et de visibilité de l'association.

Et cela reste toujours valable aujourd'hui le 1er Octobre 2021, grâce à l'engagement toujours important de notre chargé de mission, Rémy Girard, qui n'a pas ménagé son temps pour nous aider techniquement, notamment sur les réseaux dits « sociaux » ou sur des réseaux plus professionnels. Qu'il en soit ici vivement remercié.

Dans le même registre, je veux valoriser le rôle important de nos nouveaux membres du Bureau, le Secrétaire Ludovic Grima et le Trésorier Alain Rouquier qui pour leur première année de responsabilité ont su trouver leurs marques.

Par ailleurs, les relations avec l'ADC se sont également renforcées, tout récemment encore, dans le cadre de notre **Charte de partenariat**, avec la participation pour l'ARDESS-Occitanie de notre Vice-Présidente Virginie Edouard dans une réunion ADC-Occitanie où nous étions chaleureusement invités.

Des contacts doivent maintenant être pris pour avancer mutuellement sur plusieurs pistes de réflexions entre nos deux associations.

Le sondage sur la « QVT des Directeurs » élaboré par notre collègue Vice-Président Eric Goyard, il est besoin de le rappeler ici, a collecté **153 réponses**, qui ne venaient pas toutes d'adhérents ou sympathisants de l'ARDESS-Occitanie mais également d'adhérents de l'ADC, voire du GNDA, dont je remercie les dirigeants pour avoir transmis à leurs adhérents ce sondage.

Je n'aurai qu'un seul regret dans la rédaction de ce Rapport moral 2020/2021.

Nous avons l'habitude, en fin d'année scolaire et à l'issue d'un Conseil d'administration, de fêter et remercier les collègues Directrices / Directeurs, qui, selon l'expression consacrée, « faisaient valoir leur droit à percevoir une pension de retraite », mais qui avaient parallèlement à leur fonction, aidé grandement par leur militantisme et leur implication sans faille, notre association régionale à se développer et à prospérer.

Je souhaite donc ici remercier pour leur action au long cours, nos collègues :

- Mesdames Edith Dévé, Sophie Mathieu-Cabouat et Marie-Christine Ragache,
- Messieurs Jean-Pierre Alliol, Didier Dupont et Christian Meunier

Je vous remercie de votre attention.

Jacques VIEU
Président de l'ARDESS

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

ASSOCIATION REGIONALE DES DIRECTEURS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Siège Administratif : IME La Cigale – 250 Avenue Villard de Honnecourt 30900 Nîmes – Tél : 06 14 11 78 07 Fax : 04 66 28 82 69

Site : www.ardess.com

Mail : ardess.contact@gmail.com

Président : M. Jacques VIEU / Trésorier : M. Alain ROUQUIER / Secrétaire : M. Ludovic GRIMA

Membre fondateur de la fédération nationale des associations de directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux à but non lucratif (F.N.A.D.E.S.)



II. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

A] Les adhésions

Depuis plusieurs années, une tendance à la diminution du nombre d'adhérents est perceptible comme l'indique le tableau ci-dessous. 2020 ne déroge pas à la règle puisque l'ARDESS a enregistré une nouvelle baisse totale du nombre de ses adhérents (*3 membres en moins*) notamment en ex-Languedoc-Roussillon (*trois membres en moins*) tandis qu'en ex-Midi-Pyrénées le chiffre reste stable. Toutefois il faut relativiser ces chiffres puisque 2020 a été une année particulière à cause de la crise sanitaire et des différents confinements qui ont impacté nos activités et rencontres. Voici un tableau récapitulatif :

Dépt Année	Languedoc-Roussillon					Midi-Pyrénées					TOTAL
	Aude	Gard	Hérault	Lozère	P.O.	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Lot	Tarn	
2020	13	33	23	2	4	2	1	4	-	2	84
2019	13	31	25	4	5	4	-	2	1	2	87
2018	14	33	22	2	13	3	-	1	1	2	91
2017	16	36	23	1	15	1	1	1	1	2	97
2016	15	42	23	4	21	-	-	-	-	-	105
2015	14	39	22	7	21	-	-	-	-	-	103
2014	12	34	23	10	23	-	-	-	-	-	102
2013	11	31	28	14	24	-	-	-	-	-	108
2012	5	28	22	15	22	-	-	-	-	-	92
2011	6	24	26	9	20	-	-	-	-	-	85
2010	6	19	14	9	17	-	-	-	-	-	65
2009	7	29	23	16	18	-	-	-	-	-	79
2008	9	34	29	21	26	-	-	-	-	-	119
2007	16	45	31	22	27	-	-	-	-	-	141
2006	23	50	38	20	23	-	-	-	-	-	154
2005	21	51	43	27	18	-	-	-	-	-	161

Parité Hommes / Femmes :

L'ARDESS compte en tout 84 adhérents dont :

- 36 femmes représentant 43% des membres
- 48 hommes représentant 57% des membres

Points positifs :

- Arrivée de nouveaux directeurs dont quelques-uns militants et de plusieurs étudiants en formation.
- Malgré un contexte difficile (COVID-19), les adhésions se sont maintenues à un niveau acceptable.
- L'augmentation du prix de la cotisation depuis 2019 n'a finalement pas eu un gros impact en termes d'effectif (*malgré une légère baisse*) tout en entraînant une hausse des recettes.

Points négatifs :

- 4^{ème} année consécutive de baisse des adhésions (- 3% par rapport à 2019) dues à plusieurs facteurs (*multiplications des sollicitations, freins de certains DG, baisse du militantisme, changement de génération, ...*).
- Perte d'une vingtaine de membres en 4 ans avec toujours aucune activité dans certains départements.

ASSOCIATION REGIONALE DES DIRECTEURS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Siège Administratif : IME La Cigale – 250 Avenue Villard de Honnecourt 30900 Nîmes – Tél : 06 14 11 78 07 Fax : 04 66 28 82 69

Site : www.ardess.com Mail : ardess.contact@gmail.com

Président : M. Jacques VIEU / Trésorier : M. Alain ROUQUIER / Secrétaire : M. Ludovic GRIMA

Membre fondateur de la fédération nationale des associations de directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux à but non lucratif (F.N.A.D.E.S.)



Association Régionale des Directeurs de l'Economie Sociale et Solidaire

B] Les Jeudis de l'ARDESS

En 2020, 13 directeurs ont souscrit à la formule des 3 Jeudis à 550€ (10 en 2019). Le contexte sanitaire nous a contraint à décaler la 1^{ère} formation et reporter la 3^{ème} à 2021. Voici le nombre de participants par date :

- *Jeudi 18 Juin 2020 « Actualité du droit social »* : 20 inscrits
- *Jeudi 17 Septembre 2020 « Actualité budgétaire, comptable et financière »* : 23 inscrits
- *Jeudi 19 Novembre 2020* : **Reporté en 2021**

Moyenne 2020 de participants aux 2 Jeudis : 22 participants

Moyenne 2019 de participants aux 3 Jeudis : 23 participants

Moyenne 2018 de participants aux 3 Jeudis : 22 participants

Moyenne 2017 de participants aux 3 Jeudis : 25 participants

Moyenne 2016 de participants aux 3 Jeudis : 21 participants

Moyenne 2015 de participants aux 3 Jeudis : 21 participants

Moyenne 2014 de participants aux 4 Jeudis : 25 participants

Moyenne 2013 de participants aux 3 Jeudis : 30 participants

Moyenne 2012 de participants aux 3 Jeudis : 35 participants

C] Les réunions du Conseil d'Administration

En 2020, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis 4 fois le 12/02/20 ; le 12/06/20 ; le 10/09/20 et le 09/10/19 et le 04/12/19. Au gré de la situation sanitaire, les rencontres se sont déroulées parfois en présentiel, parfois en visioconférence et une fois en mixant les deux formes. Le nombre de participants a évolué selon les disponibilités de chacun mais ces réunions ont regroupé de 8 à 15 personnes selon les sessions. Grâce aux pouvoirs distribués par les absents, le quorum a été atteint à chaque réunion.

D] Les relations avec les autres associations

D'une manière générale, les relations avec les autres associations ont été impactées avec logiquement moins de contacts à cause de la crise sanitaire en 2020. Toutefois, l'ARDESS a :

- Fourni son aide à CADR'AS en réalisant l'appel à cotisation fin 2020 ainsi qu'à la mise à jour du fichier associations adhérentes.
- Participé aux Conseils d'Administration de FAIRE ESS ainsi qu'aux différents Conseils de Pôles lorsqu'ils ont eu lieu. La journée remise des diplômes a finalement été décalée en 2021 suite à deux reports successifs.
- Poursuivi ses échanges avec l'ADC dans l'optique de renforcer sa coopération.
- Continué à siéger aux quelques réunions du CREAL-ORS qui ont pu se tenir.
- Entretenu en début d'année ses relations avec le GRDEI avec la participation de son Président lors d'un Conseil d'Administration mais surtout la signature d'une Charte de Coopération en Mars 2020.



Association Régionale des Directeurs de l'Economie Sociale et Solidaire

E] La communication et les relations presse de l'ARDESS

1. Le site Internet de l'ARDESS

Le site Internet de l'association fonctionne bien en étant régulièrement mis à jour. Il est également bien référencé le rendant visible sur Internet via les moteurs de recherche. La documentation des différents intervenants est disponible dans la partie réservée aux membres ainsi qu'un annuaire contenant les coordonnées des adhérents (*en ligne ou en fichier PDF*).

2. La Newsletter de l'ARDESS

Face à l'actualité débordante de 2020, ce sont 11 Newsletters qui ont été envoyées pour transmettre aux adhérents et « sympathisants » des actualités de l'ARDESS mais également pour leur fournir des informations et les accompagner durant la crise. Cette action continuera bien évidemment en 2021.

3. Les réseaux sociaux

Apparaissant sur les réseaux sociaux fin 2015, l'ARDESS a poursuivi sa visibilité et son activité sur :

- Twitter : <https://twitter.com/ArdessContact>
- Viadeo : <http://www.viadeo.com/fr/profile/association.de.directeurs.ardess>
- Facebook : <https://www.facebook.com/ARDESS1974.Occitanie>
- LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/ardess-occitanie1974/>

Le but de cette opération (*gratuite*) est d'augmenter la visibilité et la notoriété de l'ARDESS via un mode de communication moderne. L'association crée des contacts avec des journalistes, associations, institutionnels en touchant en parallèle la nouvelle génération de directeurs habitués à utiliser cette technologie. En 2021, les actualités de l'ARDESS seront toujours relayées via ces canaux.

4. Les relations presse et relations publiques

Les relations établies avec certains journalistes (*ASH, Directions*) se sont poursuivies puisqu'ils contactent fréquemment l'ARDESS pour recueillir des témoignages de directeur(ice)s sur des sujets divers.

5. L'Annuaire Sanitaire et Social

Comme les années précédentes, l'ARDESS a bénéficié d'une insertion gratuite (*une page complète de présentation de notre association avec son logo*). Cet annuaire regroupe l'ensemble des ESMS de l'Occitanie. En complément de la version papier, l'ARDESS apparaît également sur le site www.sanitaire-social.com Cette opération gratuite vise à augmenter la notoriété et la visibilité de notre association et permettre une meilleure connaissance de nos activités.

F] Actualité départementale

La crise sanitaire a freiné la majorité des activités départementales. Toutefois certains territoires comme le Gard ont maintenu une dynamique à travers les petits déjeuners qui ont perduré tout au long de l'année attirant 10 à 15 personnes généralement. Ils se sont déroulés à la fois en présentiel quand la situation le permettait mais aussi en visioconférence. En parallèle, afin de maintenir un lien durant la crise avec les adhérents éloignés géographiquement, une WEB CAM CAFE mensuelle a été mise en place.



III. RAPPORT FINANCIER

2/ ANALYSE COMPTES ANNUELS

① COMPTE DE RESULTAT

	2020	2019	Ecart	Ecart en %
Cotisations	10 350	11 370	-1 020	-8,97%
Jeudis de L'ARDESS	9 790	14 095	-4 305	-30,54%
Participation Repas	0	960	-960	-100,00%
Intervenants extérieurs	-2 868	-4 940	2 072	-41,95%
Prestations alimentation	0	-1 198	1 198	-100,00%
Achats et services extérieurs	-1 597	-2 543	946	-37,19%
Charges de personnel	-18 773	-18 747	-26	0,14%
Amortissements	-146	-349	203	-58,05%
Autres charges et produits	-184	-95	-89	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 430	-1 448	-1 982	
RESULTAT FINANCIER	211	175	36	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0	0	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-3 219	-1 273	-1 946	

- Diminution des produits de fonctionnement imputables à la crise sanitaire.
- Dégradation du résultat déficitaire.

② ANALYSE STRUCTURE DU BILAN

	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
+ Fonds associatifs et réserves		14 040	-14 040
+/- Report à nouveau propre	39 220	26 452	12 768
+/- Résultat de l'exercice	-3 219	-1 272	-1 947
+ Provisions risques et charges et fonds dédiés			0
+ Emprunt			0
- Immobilisations nettes		-146	146
= Fonds de Roulement Net Global (F.R.N.G.)	36 001	39 074	-3 073
+ Créances clients			0
+ Autres créances	858	-4 029	-3 371
- Dettes fournisseurs	-9 421	-5 521	-3 900
- Autres dettes			0
= Besoin en Fonds de Roulement (B.F.R.)	-8 763	-1 492	-7 272
TRESORERIE (F.R.N.G. - B.F.R.)	44 765	40 566	4 199

	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
Disponibilités au bilan (Banques et caisses)	44 765	40 566	
Placements			
TRESORERIE NETTE	44 765	40 566	4 199
Dettes URSSAF	-8 782		
TRESORERIE POTENTIELLE	37 983	40 566	-2 583

- Reclassement ANC 2018-06 du fonds de dotation en Report à nouveau.
- Augmentation de la trésorerie consécutive à l'arrêt des prélèvements URSSAF. La trésorerie potentielle (après règlement dette URSSAF) se dégrade, essentiellement

ASSOCIATION REGIONALE DES DIRECTEURS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Siège Administratif : IME La Cigale – 250 Avenue Villard de Honnecourt 30900 Nîmes – Tél : 06 14 11 78 07 Fax : 04 66 28 82 69

Site : www.ardess.com Mail : ardess.contact@gmail.com

Président : M. Jacques VIEU / Trésorier : M. Alain ROUQUIER / Secrétaire : M. Ludovic GRIMA



Association Régionale des Directeurs de l'Economie Sociale et Solidaire

② FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- **Crise sanitaire épidémie COVID-19 :**
 - La crise a pénalisé le développement local et régional de l'association en freinant le recrutement de nouveaux adhérents.
 - L'association fonctionne en réseau à travers des liens et contacts humains et professionnels des directeurs et cadres d'établissements médico-sociaux. En conséquence, les demi-journées événementielles normalement organisées en présentiel notamment pour favoriser le contact humain, ont dû être remplacées par des web-café et webinaires.
 - Impacts constatés :
 - Annulation d'une formation « 3e Jeudi ARDESS du 19 novembre 20 » qui devait attirer une trentaine de participants, soit une perte de 6 600 €.
 - Perte d'une trentaine d'adhérents puisqu'il n'a pas été possible de promouvoir l'association auprès des sympathisants lors des rencontres (remise diplômes FAIRE ESS avec futurs directeurs, réunions départementales, ...), soit une perte de 4 500 € de cotisations.
 - Réduction de la dynamique associative alors qu'elle reprenait un développement avec de nouveaux responsables.
 - Salarié de l'ARDESS en télétravail à 80 % de son temps de travail et mis en place de la digitalisation de la vie associative durant les 3 périodes de confinement : Conseils Administration et Bureaux en 2020 & 2021.
 - Organisation d'une grande journée régionale à Toulouse pour relancer la dynamique associative en présentiel pour les directeurs d'Occitanie le 30 Septembre 2021.
- **Mise en œuvre du règlement A.N.C. 2018-06 :**
 - Reclassement des fonds propres en report à nouveau
 - Modification de la présentation des comptes annuels (Bilan, Compte de résultat, Annexe)
 - Changement de numéros pour certains comptes
 - Détail dans l'annexe des comptes annuels
- Changement de trésorier : M. Alliol est remplacé par M. Rouquier.
- Intervention importante d'AXIOME DIS pour le pointage des produits sur l'exercice.

③ REGLEMENTATION

CRISE SANITAIRE ÉPIDÉMIE COVID-19

- Les délais imposés par des textes législatifs ou réglementaires ou par les statuts d'une personne morale ou d'une entité dépourvue de personnalité morale de droit privé pour approuver les comptes et les documents qui y sont joints le cas échéant, ou pour convoquer l'assemblée chargée de procéder à cette approbation, sont prorogés de trois mois.

COMPTABILITE

- L'Autorité des normes comptables (A.N.C.) a publié le règlement 2018-06 (en cours d'homologation) relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
 - Le règlement A.N.C. 18-06 remplace le règlement C.R.C. 99-01 (Plan comptable des associations).
 - Le règlement A.N.C. 18-06 a un périmètre plus large que le règlement C.R.C. 99-01. Il s'applique à l'ensemble des personnes morales à but non lucratif.
 - Le règlement s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

ASSOCIATION REGIONALE DES DIRECTEURS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Siège Administratif : IME La Cigale – 250 Avenue Villard de Honnecourt 30900 Nîmes – Tél : 06 14 11 78 07 Fax : 04 66 28 82 69

Site : www.ardess.com Mail : ardess.contact@gmail.com

Président : M. Jacques VIEU / Trésorier : M. Alain ROUQUIER / Secrétaire : M. Ludovic GRIMA



Association Régionale des Directeurs de l'Economie Sociale et Solidaire

FISCAL - SOCIAL

- Loi n° 2019-1446 du 24 décembre 2019 de financement de la sécurité sociale pour 2020 :
 - Reconduction de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, avec des dispositions spécifiques pour les travailleurs handicapés en E.S.A.T., conditionnée par la présence d'un accord d'intéressement (pas nécessaire pour les associations et fondations R.U.P. ou reconnues d'intérêt général).
- Loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 :
 - Le seuil de la franchise pour les activités lucratives accessoires est porté de 63 059 € à 72 000 € à compter de 2020.

④ PROCEDURES ADMINISTRATIVES ET COMPTABLES

COMPTABILITE

- **Rappel :**
 - Remboursement par note de frais en 07/2014 d'une facture EASY FLYER datant du 21/03/2014 d'un montant de 153,60 € déjà réglée au fournisseur par l'association
 - Comptabilisation de la créance en compte 467, le remboursement n'a pas eu lieu
 - Soldé en charge 2021

SOCIAL

- L'URSSAF a arrêté les prélèvements suite à la pandémie.
 - Dette URSSAF au 31/12/2020 de 6 782,00 €.
 - Règlement par le trésorier en septembre 2021.
- Cotisation à la formation professionnelle de 2019 = 221€.

⑤ POINTS A SUIVRE EN 2021

- Arrêté et approbation des comptes par les organes statutairement compétents de l'association.
- Double règlement UGECAM 658,00€ en 2019, comptabilisation en 467100 remboursements, non soldé à ce jour.
 - A suivre en 2021

Au terme de cette présentation des comptes de l'association, quitus a été donné au Trésorier par l'Assemblée Générale et à l'unanimité.

ASSOCIATION REGIONALE DES DIRECTEURS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Siège Administratif : IME La Cigale – 250 Avenue Villard de Honnecourt 30900 Nîmes – Tél : 06 14 11 78 07 Fax : 04 66 28 82 69

Site : www.ardess.com

Mail : ardess.contact@gmail.com

Président : M. Jacques VIEU / Trésorier : M. Alain ROUQUIER / Secrétaire : M. Ludovic GRIMA

Membre fondateur de la fédération nationale des associations de directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux à but non lucratif (F.N.A.D.E.S.)



Association Régionale des Directeurs de l'Economie Sociale et Solidaire

IV. ORIENTATIONS ARDESS 2021-2022

Les orientations 2021-2022 inspirées du projet associatif ont été proposées lors de cette Assemblée Générale. Sans surprise, le C.A jouera la carte de la continuité et continuera ses efforts pour :

1. Poursuivre les travaux entamés depuis fin 2020 sur la Qualité de Vie au Travail (QVT) des Directeurs. La Journée Régionale du 30 Septembre 2021 et l'enquête serviront de base à cette réflexion.
2. Proposer un soutien et un accompagnement aux adhérents pouvant être en difficulté. Il s'agit de réfléchir à la création d'un nouveau service qui aidera nos membres sans copier ce qui existe déjà. Il pourrait s'agir d'une co-construction entre plusieurs professionnels comme l'URIOPSS, l'ARACT, la médecine du travail,
3. Réfléchir et développer les systèmes de visioconférence et webinaires qui s'imposent de plus en plus dans nos activités quotidiennes depuis la crise sanitaire.
4. Redynamiser les territoires et activités départementales quitte à organiser des rencontres communes sur des zones géographiques proches (*par exemple : Ariège/Tarn/Haute-Garonne ou Lozère/Aveyron*).

V. ELECTION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Enfin, comme chaque année en amont de l'Assemblée Générale, un appel à candidatures (*auquel chaque adhérent à jour de sa cotisation pouvait y participer*) a été lancé afin de renouveler le Conseil d'Administration et le Bureau de l'ARDESS Occitanie. L'objectif étant multiple :

- Le changement de dirigeants se traduit par de nouvelles méthodes et idées qui apportent un renouveau.
- C'est l'occasion de se faire entendre (*proposition d'idées ou projets, suggestions, avis, partage d'informations ou de problématiques, ...*) et de représenter son département.
- Contribuer aux orientations et décisions futures de l'association.

A ce sujet, rappelons quelques règles et généralités au sujet du rôle du Conseil d'Administration :

- Il est le garant de la mise en œuvre des décisions prises lors de l'Assemblée Générale ; il organise et veille à l'animation des activités de l'association.
- Il prend toutes les décisions de gestion et d'activité tout en travaillant sur des problématiques liées au projet associatif.
- Il ne demande pas un gros investissement en termes de temps pour ses administrateurs en se réunissant en moyenne 4 demi-journées par an.
- Chaque administrateur est élu pour un mandat à couvrir d'une durée de 3 ans bien qu'il soit possible d'être démissionnaire pour diverses raisons (*professionnelles, personnelles, ...*).

ASSOCIATION REGIONALE DES DIRECTEURS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Siège Administratif : IME La Cigale – 250 Avenue Villard de Honnecourt 30900 Nîmes – Tél : 06 14 11 78 07 Fax : 04 66 28 82 69

Site : www.ardess.com

Mail : ardess.contact@gmail.com

Président : M. Jacques VIEU / Trésorier : M. Alain ROUQUIER / Secrétaire : M. Ludovic GRIMA

Membre fondateur de la fédération nationale des associations de directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux à but non lucratif (F.N.A.D.E.S.)



Association Régionale des Directeurs de l'Economie Sociale et Solidaire

ELECTIONS 2021 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ARDESS OCCITANIE

Tiers sortant

LIMOUZIN Michel - Aude
EDOUARD Virginie - Gard
MATHIEU-CABOUAT Sophie - Gard
PRADALET Bruno - Vaucluse
DUMONT Jean-Frédéric - Lozère
ASCOLA Lysiane - Pyrénées Orientales

Candidatures

LIMOUZIN Michel - Aude
GROSBOIS-LEGGIO Nadine - Gard
BOULLET Jean-Yves - Haute-Garonne
GIULIANI Norbert - Hérault
MOCELLIN Fabrice - Lozère
MAGNAUDEIX Gilles - Bches-du-Rhône
PRADALET Bruno - Vaucluse

Tous élus à l'unanimité.

Nouvelle liste départementale

Ariège

DEPLANQUE Damien
GRIMA Ludovic

Aude

BOULBES Alain
JAOUEN Gwenaëlle
LANTELME David
LIMOUZIN Michel
RIFFE Jérôme
VIEU Jacques

Gard

EDOUARD Virginie
GROSBOIS-LEGGIO Nadine
TEYSSOU Denis

Haute-Garonne

BOULLET Jean-Yves
DUPUY Olivier
MORENO Geneviève

Hérault

GIULIANI Norbert
GOYARD Eric

Lozère

MOCELLIN Fabrice

Tarn

POLVOREDA Uvaldo
ROUQUIER Alain

Départements Limitrophes

MAGNAUDEIX Gilles (13)
PRADALET Bruno (84)

Au terme de cette élection, l'Assemblée Générale s'est achevée.

Le Vendredi 1^{er} Octobre 2021

Jacques VIEU,
Président de l'ARDESS

Ludovic GRIMA,
Secrétaire de l'ARDESS